

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les syndicats médicaux, à la limite de la représentativité ? Non, l'ABSyM est bel et bien représentative des médecins belges!

Bruxelles, le 31 janvier 2019

À l'ABSyM, nous avons été très surpris par les déclarations de la ministre Maggie De Block dans le journal flamand *De Tijd*¹ de samedi dernier. « *Les syndicats médicaux sont à la limite de la représentativité* », affirme De Block. Rien n'est moins vrai en ce qui concerne l'ABSyM.

S'il est vrai que seuls 24% des médecins ont voté lors des dernières élections médicales, ce que nous déplorons d'ailleurs, il faut toutefois souligner que ces élections ne sont pas obligatoires et se sont déroulées de manière chaotique. La procédure de vote était désespérément complexe. L'ABSyM a remporté 58% des suffrages, ce qui correspond à 14% des médecins disposant du droit de vote².

En comparaison, l'Open VLD, le parti de la ministre De Block, a pu compter sur la voix de 8,74% des Belges³ lors des dernières élections parlementaires de 2014. Si nous y ajoutons le résultat du MR, qui a pu compter sur 8,62% des Belges lors de ces mêmes élections, nous pouvons en conclure que les libéraux représentent 17,36% des Belges, sachant que dans ce cas précis, le vote est obligatoire. Les libéraux se trouvent-ils pour autant à la limite de la représentativité ? Ne nous méprenons pas, ces pourcentages ne sont pas calculés sur le nombre de voix exprimées mais bien sur le nombre total des 8 008 776 Belges disposant du droit de vote en 2014. Presque 11% des personnes ayant l'obligation de voter ne se sont pas présentées.

Lors des élections sociales pour les ouvriers et les employés, le taux de participation enregistré a aussi montré une forte courbe descendante. Il s'agit donc bien d'un phénomène de société. La conclusion de la ministre De Block dans *De Tijd* – « *Notre modèle de concertation est sur le point d'exploser* » – est dès lors totalement déplacée et inacceptable aux yeux de l'ABSyM. En tant que ministre des Affaires sociales, Mme De Block est politiquement responsable de l'organisation des élections médicales. Lors de la récente édition électorale de juin/juillet 2018, tout ce qui pouvait dysfonctionner a effectivement dysfonctionné. Si l'on prévoit une procédure de vote électronique, il n'est pas logique que, pour voter en ligne, les médecins doivent s'identifier à l'aide d'un token qu'ils ont reçu – bon nombre de semaines à l'avance – par courrier postal ordinaire. Voire pas reçu pour certains... comme cela nous a été signalé par de nombreux médecins. Cela revient à chercher les problèmes.

¹ De Tijd du samedi 26 janvier 2019, p. 17

² <https://www.inami.fgov.be/fr/professionnels/sante/medecins/metier/Pages/elections-resultats-2018.aspx>

³ http://elections2014.belgium.be/fr/cha/results/results_graph_CKR00000.html

À cela s'ajoute encore que les élections ont connu des débuts chaotiques en raison de problèmes techniques, ont été suspendues et n'ont finalement pu vraiment démarrer qu'une semaine plus tard que prévu. Il y a fort à parier que bon nombre de médecins avaient alors déjà jeté l'éponge. La tournure malheureuse qu'ont pris les choses a concouru au faible taux de participation enregistré. Il est d'autant plus interpellant que ce soit précisément la ministre De Block qui remette en question la représentativité des syndicats médicaux.

Dans la perspective des prochaines élections médicales qui auront lieu en 2022, l'ABSyM réclame des garanties pour une procédure de vote simple et transparente afin que les médecins puissent faire valoir leur droit démocratique de désigner leurs représentants syndicaux sans devoir faire face à un monceau d'embarras administratifs. L'objectif ne peut en aucun cas consister à décourager les médecins de faire entendre leur voix.

Pour l'ABSyM, le faible taux de participation enregistré en 2018 était une grande déception, quelle qu'en soit la cause. Au cours des trois prochaines années et demi, l'ABSyM entend travailler à une meilleure communication avec la base et tend vers un rajeunissement. En 2022, la participation aux élections médicales doit sans aucun doute opérer un tournant positif. La représentativité existante de l'ABSyM doit encore être renforcée.

Dr Marc Moens
Président de l'ABSyM